Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-212203319-20251203-2025_11_20_003-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-TRÉPHINE

Séance ordinaire du 20 novembre 2025

Le 20 novembre 2025 à 19h, le Conseil Municipal de Sainte-Tréphine, légalement convoqué le 17 novembre 2025, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges GALARDON, Maire.

Présents : GALARDON Georges, LE DREFF Richard, LE PAVEC Guy, LE SCEL Josiane, TRUBUIL Lydie, GOÏC Marie-Jeanne ; LEVRIER Isabelle ; MAHE Patrick, LE PAGE Pierrick
Excusée : GOUAR Martine ; RUMIN Christelle (pouvoir à M. Georges GALARDON)
Secrétaire de séance : LE SCEL Josiane

Secrétaire de séance : LE SCEL Josiane

Nombre de membres :

- Pour : 10
- Contre : 0

DÉLIBÉRATION 2025-11-20-003

Renouvellement Contrat de vérification de protection contre la foudre

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE le renouvellement du contrat de vérification de protection contre la foudre pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2026. Le montant de la redevance annuelle est de 105 euros HT, révisable annuellement.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit contrat.

La secrétaire de séance,
Josiane LE SCEL

Le Maire,
Georges GALARDON

Transmise à la préfecture le : 03/12/2025
Certifié exécutoire le : 03/12/2025